



Contact téléphonique suspect!

Par **MYRTILLE_a_576**, le **07/04/2009** à **13:25**

Bonjour,rnJ ai signé un fax en provenance de allo118.com telecom pour la parution de mon entreprise dans l'annuaire aujourd'hui un avocat lié au ministère de la justice me demande de payer 30000 euros dans les heures qui suivent sous forme de virement ;si je refuse je dois payer 51000 euros et plus ;en cas de règlement immédiat,la somme versée est remboursée dans une semaine avec en plus une indemnité de 1225 euros ça sent pas l'arnaque merci de me répondre rapidement

Par **frog**, le **07/04/2009** à **13:53**

Votre cas ressemble étrangement à une arnaque qui commence tout juste à être réprimée :
[citation]**Le Parquet de Paris a mis en examen douze personnes soupçonnées d'escroquerie aux faux encarts publicitaires dans un annuaire professionnel.**
Plusieurs centaines de personnes auraient été abusées.
Douze personnes, soupçonnées d'appartenir à un réseau de démarchage aux faux encarts publicitaires, par le biais de régies fictives basées à Paris, ont été mises en examen pour escroquerie en bande organisée, a annoncé le parquet de Paris. Cinq d'entre elles ont été placées en détention provisoire. Les suspects sont mis en cause pour avoir spolié plusieurs centaines de personnes, a précisé le parquet de Paris dans un communiqué.
Les victimes étaient démarchées par une première équipe d'escrocs "qui les persuadait qu'elles s'étaient automatiquement engagées à faire paraître une publicité dans un annuaire professionnel", détaille le parquet. Les clients qui ne payaient pas étaient alors harcelés au moyen de fausses lettres de relance à en-tête du ministère de la Justice, du tribunal de Paris, du cabinet du procureur de Paris, de "service de recouvrement judiciaire du tribunal de Paris" ou encore aux noms de divers magistrats, fonctionnaires ou avocats. Les entreprises étaient repérées par

leur récente inscription au Répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce et des Sociétés.

Un préjudice de plusieurs millions d'euros

"Ce type d'escroquerie fragilise rapidement la trésorerie des sociétés démarchées et est à l'origine de nombreuses faillites", a indiqué le parquet, qui "recommande la plus grande vigilance aux artisans, commerçants et gérants de petites et moyennes entreprises", la technique étant encore utilisée.

Au cours de leurs investigations, les policiers de la Brigade de répression de la délinquance astucieuse ont découvert que sept régies publicitaires avaient été créées par l'auteur principal présumé de l'escroquerie dont le quartier général était installé dans une agence de casting des Champs-Élysées. Lors de perquisitions à son domicile, les policiers ont retrouvé une Porsche 911, un 4X4 Mercedes et deux scooters. Des avoirs bancaires, dont certains dans des paradis fiscaux, ont également été identifiés par les deux juges d'instruction financier. Le préjudice se chiffrerait à plusieurs millions d'euros selon le parquet. Des faits qui sont passibles d'une peine pouvant aller jusqu'à dix ans de prison et un million d'euros d'amende.

Source : LCI.FR

Par **gloran**, le **08/04/2009** à **00:46**

C'est évidemment une arnaque.

Ne donnez aucune suite, vous ne risquez pas de voir arriver un huissier ou un juge :

application du vieux principe de droit dit "nemo auditur" :

Nemo auditur propriam turpitudinem allegans

Nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude...

)

PS : ceci étant, si vraiment vous avez 51000 euros en trop, on s'échange nos RIB ?

:)